

legislate in the matter. He would state that it was not the intention of the Government to throw open our coasting trade to other nations, unless they should reciprocate with us.

**Hon. Mr. McCully** said, while he approved of the general principle of free trade, still, he thought, that we, a small country, could not afford to carry it out in competition with larger countries. He was willing to concede to the United States just what they conceded to us, and no more.

The Committee rose and reported.

The House then, at five o'clock, adjourned.

pres lois pour régir cette activité. Il déclare que le Gouvernement n'a pas l'intention d'ouvrir la navigation côtière au Canada à d'autres pays sans accord de réciprocité.

**L'honorable M. McCully** dit qu'il accepte le principe général du libre échange, mais il estime que notre petit pays n'est pas en mesure de faire concurrence aux pays plus importants dans un régime de libre échange. Il veut bien que nous accordions aux États-Unis exactement les privilèges qu'ils nous consentent, mais pas un iota de plus.

Le Comité lève la séance et fait rapport de l'état de la question.

La Chambre s'ajourne à cinq heures de l'après-midi.

---